



Conduite en sécurité des Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnes (PEMP) avec ou sans CACES® R.486



Durée
21 heures
3 jours



Prérequis

Aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite d'une plate-forme élévatrice mobile de personnel
Pour la délivrance du CACES®, la photographie du titulaire est obligatoire
Pour se présenter au test CACES® : attestation, établie par un organisme spécialisé ou par son employeur, mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation lui permettant à minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique définis en annexe 2.
Pour la R.486B le candidat doit être titulaire du permis conduire VL.



Public concerné

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences



Effectif maximum
4 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)

Personnel qualifié dans la formation et l'évaluation des formations techniques de conduite d'équipements



Moyens pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Diaporama d'animation et support stagiaire
- Exercices pratiques en situation
- Equipements, matériels, aires d'évolution et installations nécessaires conformes à l'annexe 4 de la R.486



Modalités d'évaluations

- Evaluation formative
- Evaluations individuelles de la théorie via des QCM (100 questions)
- Evaluations individuelles de la pratique sur engins représentatifs de votre activité.

Objectifs

DEKRA vous propose différentes formules pour que chacun puisse s'y retrouver :

- Former pour la préparation à l'obtention de l'attestation de réussite pour la conduite en sécurité de la PEMP concernée, et ainsi valider un des trois points nécessaires à la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite (conformément au Cdt art.R4323-55 et 56 ainsi qu'à l'art.3 de l'arrêté du 26/09/2025),
- Former à la conduite en sécurité permettant de remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques, et ainsi obtenir son CACES® R.486 dans la catégorie visée
- Quelque soit le cas, un focus sera fait sur le port des EPI contre les chutes de hauteur avec une partie théorique et pratique

Programme

Connaissances théoriques (En présentiel ou en E-Learning*)

- Connaissances générales
- Technologie des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Principaux types de plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Risques liés à l'utilisation des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Exploitation des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Vérification d'usage des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Les EPI contre les chutes de hauteur liés à l'utilisation des plates-formes élévatrices mobiles de personnel

Savoirs-faire pratiques (En présentiel)



Conduite en sécurité des Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnes (PEMP) avec ou sans CACES® R.486

- Entraînement au port des EPI contre les chutes de hauteur
- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste - Opérations d'entretien au quotidien - Maintenance

Evaluations** (En présentiel)

- Evaluations théoriques
- Evaluations pratiques

*Le paragraphe sur "La nature des travaux demandés" n'est applicable que si la théorie est réalisée en E-Learning.

**si CACES® R.486 évaluations conformes à l'annexe 3 de la R.486

Nota : Les candidats doivent disposer des EPI nécessaires en fonction de la PEMP utilisée et du site d'évaluation, et à minima : de chaussures de sécurité, d'un casque de chantier avec jugulaire, des EPI contre les chutes de hauteur appropriés, de gants, de protections auditives et d'un vêtement rétro-réfléchissant. Le sujet du port des EPI contre les chutes de hauteur est abordé dans ces formations mais ne donnera lieu à aucun document servant de faire-valoir en dehors de cette prestation.

Pour rappel : lorsque la notice d'instructions des PEMP impose le recours à des EPI contre les chutes de hauteur lors de leur utilisation, chaque opérateur sur la plate-forme doit avoir reçu au préalable une formation adéquate comprenant un entraînement au port de ces équipements.

Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations



Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 15/12/2024 | fin validité : 18/12/2029

A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie A : PEMP à élévation verticale - RS 7000

B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie C : Conduite hors production des PEMP - RS 7002

C : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie B : PEMP à élévation multidirectionnelle - RS 7001